



Allianz Route, l'assurance de tous vos véhicules d'entreprise



Vos garanties essentielles



Quelle que soit la composition de votre parc, si celui-ci est composé d'au moins cinq véhicules, Allianz Route les assure, y compris leurs accessoires, leurs équipements professionnels, leurs appareils audio et les effets transportés.

→ LES PLUS ALLIANZ

Allianz Route garantit aussi :

- Le dépannage, remorquage, levage ou gardiennage à hauteur des plafonds inscrits au contrat, en cas de panne ou d'accident.
- Les décors publicitaires apposés sur vos véhicules.
- Les conséquences de dommages survenus lors de chargements/déchargements et de rupture d'arrimage d'objets ou de marchandises.
- Les dommages résultant d'un court-circuit.
- Le vol des roues de votre véhicule.
- Les aménagements et les effets et objets transportés sont garantis jusqu'à 3 000 €.

Vous êtes indemnisé en cas d'accident, vol, incendie et bris de glaces

Allianz Route indemnise les dommages résultant de la disparition, destruction ou détérioration, suite à une collision, un vol ou une tentative de vol sur vos véhicules. Les dommages causés à autrui sont aussi pris en charge.

Vos chantiers ne sont pas oubliés

Outre les garanties obligatoires de Responsabilité civile, Allianz Route couvre également votre responsabilité

civile en cas de dommages occasionnés à des tiers par vos véhicules utilisés en tant qu'outils (exemple : tractopelle...).

Vous êtes couvert également pour les véhicules électriques et hybrides

Investissez sans crainte dans ces nouvelles technologies, Allianz s'occupe de tout.

Vous êtes couvert en cas de vol de batteries ou autres éléments du véhicule ou d'accident.

Nous vous dépannons également lors d'une défaillance de la batterie.



De nombreux événements peuvent endommager voire détruire votre flotte de véhicules : dans ce cas, quel serait l'impact sur votre activité ?

Allianz Route vous aide à surmonter ces risques, avec des garanties modulables et un accompagnement en prévention.

Choisissez les garanties et options que vous souhaitez pour votre parc automobile, poids lourds et engins roulants, et faites-les évoluer selon vos besoins.

Par exemple, vous pouvez ajuster la valeur à assurer pour vos véhicules de plus de 3,5 T et prendre ainsi en compte leurs équipements.



Vos options

Profitez de garanties complémentaires pour renforcer votre protection en cas de sinistre.



Vous désirez protéger les conducteurs ?

Allianz Route propose une garantie du conducteur responsable étendue car elle prend en charge les conséquences corporelles avec un niveau de garantie au choix jusqu'à un million d'euros.



Vos véhicules sont acquis en LLD ?

Lorsque le véhicule loué est volé ou irréparable à la suite d'un accident, il est fréquent que la créance présentée par le loueur excède la valeur économique du véhicule. Allianz propose une garantie optionnelle couvrant cette perte financière. En outre, contrairement à la plupart des autres assureurs, Allianz est l'une des rares compagnies à ne pas plafonner sa garantie pertes financières.



Vous utilisez des engins ou des équipements de type bras de grue sur camion ?

Le bris de machine peut être couvert en cas de dommage matériel accidentel direct, notamment lors du transport et lors des opérations de surélévation, entretien, démontage/montage et essais de bon fonctionnement.



Vos véhicules sont pourvus d'aménagements d'une valeur supérieur à 3 000 € ?

Optez pour un capital de 10 000 € par véhicule (prise en charge selon les conditions du contrat).



Vous transportez votre matériel et vos marchandises ?

Lorsqu'ils sont transportés pour votre propre compte et dans le cadre exclusif de votre activité professionnelle, ces biens peuvent être assurés dans la limite de 10 000 € par véhicule. Au-delà de ce montant, un autre produit est à votre disposition.



D'autres options sont disponibles et permettent à votre intermédiaire d'ajuster les garanties à vos besoins.

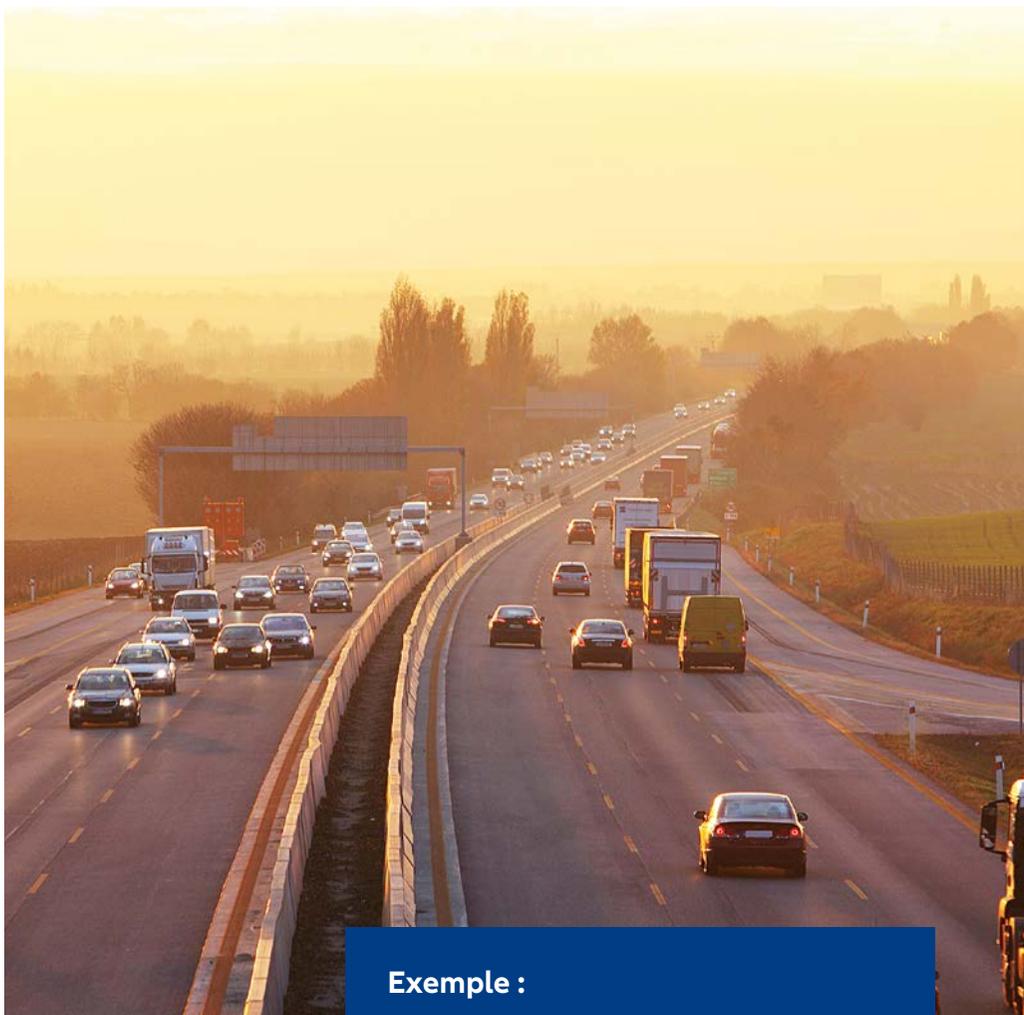
(1) Selon les conditions décrites dans les annexes aux Dispositions Générales Allianz Route.

Une assistance 24h/24 avec Allianz Assistance

Les services et les prestations d'Allianz Assistance sont disponibles 24 h/24 et 7 j/7 dans les pays de la carte verte pour les véhicules, et monde entier pour les personnes, sauf pays exclus.

→ LES PLUS ALLIANZ

- Des garanties traditionnelles et des garanties innovantes :
 - assistance au bénéficiaire (rapatriement, hébergement, transfert d'un proche, frais médicaux d'urgence à l'étranger, avance de fonds, ...),
 - assistance psychologique (prise en charge de 3 entretiens téléphoniques),
 - assistance juridique en France et à l'étranger.
- Des garanties complètes pour les véhicules légers :
 - prise en charge des frais réels de dépannage / remorquage,
 - véhicule de remplacement en option en cas de vol, d'accident, de panne.
- Des garanties complètes pour les véhicules lourds :
 - prise en charge de frais de dépannage/remorquage, de frais de déplacement de mécanicien, de frais d'acheminement de pièces détachées si problème à l'étranger.



Exemple :

Un salarié de l'entreprise est victime d'un accident de la route, alors qu'il se rendait à un rendez-vous professionnel, au volant du véhicule de l'entreprise. Il doit être hospitalisé plus de 10 jours loin de chez lui.

Allianz Assistance met à la disposition d'un membre de la famille un titre de transport pour se rendre au lieu d'hospitalisation du salarié, organise la réservation d'un hôtel et prend en charge les frais d'hébergement (dans la limite de 100 €/ nuit et pour 10 nuits maximum).



Allianz Route c'est aussi...

La protection juridique avec Allianz Protection Juridique.

En cas de litige sur l'achat, la location, l'entretien, la réparation ou la vente des véhicules assurés, vous bénéficiez :

- d'une assistance juridique vous informant sur vos droits et pouvant aller jusqu'à des démarches amiables,
- d'une assistance judiciaire s'il s'avère nécessaire de porter l'affaire en justice : prise en charge des honoraires d'expertise et d'auxiliaires de justice.

Une aide précieuse en matière de prévention des risques routiers.

La Solution Kit Petites Flottes

La Solution Kit Prévention Petites Flottes est délivrée par notre réseau d'Agents Généraux. Elle s'adresse à nos clients Entreprises disposant d'un parc de moins de 100 véhicules. Elle comporte :

- un questionnaire interactif permettant de faire un diagnostic,
- des outils de prévention (e-learning individuel, module de formation au constat amiable, accès à une bibliothèque numérique de conseils de prévention, mise en relation avec des experts du coaching post-accident, ...).

La Solution Management du Risque Routier

La Solution Management du Risque Routier s'adresse aux grandes flottes (minimum 100 véhicules en général) sur l'ensemble du territoire français. Cette démarche de prévention automobile recouvre évaluation, édition de recommandations et suivi de leur application.



Pour de plus amples renseignements, votre interlocuteur Allianz est à votre disposition.



Allianz IARD

Société anonyme au capital de 991.967.200 €
542 110 291 RCS Nanterre

Protexia France

Société anonyme au capital de 1.895.248 €
382 276 624 RCS Nanterre

Entreprises régies par le Code des assurances
1, cours Michelet - CS 30051 - 92076 Paris La Défense Cedex

www.allianz.fr



AWP France SAS

Société par actions simplifiée au capital de 7.584.076,86 €
490 381 753 RCS Bobigny

Société de courtage d'assurances

Inscription ORIAS 07 026 669 - www.orias.fr

Siège social : 7, rue Dora Maar - 93400 Saint-Ouen

Désignée sous le nom commercial « Allianz Assistance »

www.allianz-partners.fr

Document à caractère publicitaire, ne pas jeter sur la voie publique.

